

Résumé du PV du Conseil de faculté du 12 décembre 2013, N° 104

Le Doyen accueille les membres du Conseil et excuse un nombre relativement important de membres, dont plusieurs sont à un congrès de géosciences à San Francisco.

1 - Ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des 19 présents.

1. Ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 novembre 2013, n° 103, et de son résumé
3. Communications du Doyen
4. Communications de l'École
5. Communications de la Recherche
6. Communication des représentants FGSE au Conseil de l'Unil
7. Information sur les règlements et plans d'études du Bachelor en géosciences et environnement (3 documents joints)
8. Préavis sur le plan d'études du Master en biogéosciences (3 documents joints)
9. Rapport de la commission de présentation sur la nomination d'un prof. ad personam (A. Meibom) (CONFIDENTIEL)
10. Information sur l'ouverture d'un poste de MA en chimie organique et pollution de l'eau
11. Composition d'une commission de présentation pour un poste en télédétection
12. Demande de congé scientifique (D. Bourg)
13. Divers, interpellations et propositions

2 - Approbation du procès-verbal de la séance du 7 novembre 2013, n° 103, et de son résumé

Le procès-verbal et son résumé sont acceptés par 17 oui et 2 abstentions.

3 - Communications du Doyen

1. **Le Doyen** annonce la promotion de Magali Pétermann-Glaus, actuellement responsable du secrétariat académique avec statut de chargée de mission administrative, au rang de cadre administrative avec effet au 1^{er} janvier 2014. Madame Pétermann-Glaus deviendra l'adjointe de l'École et aura sous ses ordres l'ensemble du personnel associé aux affaires académiques et à l'enseignement de tous niveaux, à l'exception de l'ingénieur pédagogique. Ses supérieurs hiérarchiques seront le Directeur de l'École et le Doyen.
2. La Direction a avalisé le 27 novembre 2013, le choix du Conseil de nommer Othmar Müntener et Stefan Schmalholz comme directeur, respectivement directeur adjoint du nouvel ISTE.
3. La Direction a accepté la promotion et stabilisation de Sébastien Pilet au rang de MER1 à l'ISTE à partir du 1^{er} mai 2014, suivant en cela le préavis du Conseil.
4. Le nouveau règlement de la FGSE a été adopté par la Direction. La version finale a été signée ce matin et sera mise en ligne sur notre site web et envoyée aux membres du Conseil. Il entre en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

5. La Direction a accepté d'entrer en matière sur la venue à l'IDYST du prof. boursier ERC Jed Kaplan, sous réserve de l'acceptation préalable de nos conditions salariales par ce dernier.
6. Barbara Romanowicz (sismologue et géophysicienne) et Philippe Descola (anthropologue de la nature) seront invités dans le cadre de l'accord avec le Collège de France. Le Décanat les contactera et s'ils acceptent de venir, le dossier sera transmis à la Direction qui concrétisera ces invitations.
7. État des nominations en cours à l'IGD. Pour le poste de professeur en durabilité et anthropologie économique, 7 candidats ont été sélectionnés. Les auditions auront lieu les 10 et 13 janvier prochains. Pour le poste de professeur en géographie de la mobilité, 5 candidats ont été sélectionnés. Les auditions auront lieu le 3 février. Dans les deux cas, il y a deux candidates. Pour le poste de professeur en études du développement, la sélection des candidats aura lieu le mercredi 18 décembre 2013. 85 candidatures ont été reçues.
8. Le workshop de la Faculté (linking sustainable development, global migration, climate change adaptation and risk disaster reduction) s'est déroulé du 2 au 4 décembre à l'Amphimax. Les retours des participants sont très positifs. Les sessions étaient très bien conduites, les échanges bien menés, l'ambiance conviviale. **Le Doyen** remercie les organisateurs d'avoir mis sur pied cet événement dans le cadre des dix ans de la Faculté.
9. Santé à Géopolis : Une séance d'information aura lieu le jeudi 17 décembre à 16h. **Le Doyen** encourage tout le monde à venir assister à la séance qui sera sans doute très intéressante. Il est possible de consulter les résultats des analyses dans le bureau du Doyen. Il en ressort notamment que la qualité de l'air est bonne à Géopolis. Le problème est plutôt lié à l'humidité de l'air, qui ne peut être réglé par une solution globale. La meilleure option sera certainement d'installer des humidificateurs personnels ou des plantes vertes dans les bureaux.

4 - Communications de l'École

1. Les Journées découvertes ont été un grand succès, avec des effectifs (plus de 100 gymnasiens) importants lors des deux présentations à l'Amphimax. Beaucoup de gymnasiens se sont également déplacés à Géopolis pour mieux s'informer sur les trois orientations, ce qui a permis de leur présenter l'ébauche du nouveau programme de Bachelor. Ils ont été rendus attentifs au fait qu'il n'a pas encore été validé. **Le vice-doyen Véron** remercie les membres du bureau et Niklas Linde, qui ont donné les présentations, ainsi que les collaboratrices du Secrétariat académique pour leur travail d'organisation.
2. Moodle : L'ingénieur pédagogique a envoyé des e-mails pour signaler que le transfert de moodle 1 à moodle 2 peut avoir lieu, soit pour le semestre de printemps, soit pour le semestre d'automne. L'École prévoit d'installer un espace moodle 2 pour chaque cours de bachelor dès la rentrée 2014 et encourage chaque enseignant à utiliser cette plateforme pour les supports de cours, plutôt que MyUnil. Cela évitera des confusions de la part des étudiants quant au support à utiliser. Il y a bien entendu des règles d'utilisation à respecter. Moodle ne peut notamment pas être utilisé comme un instrument d'évaluation, en vérifiant par exemple la participation des étudiants à partir des statistiques de moodle. La protection des données privées doit être garantie. La Commission de l'enseignement de l'Unil est en train de préparer un document qui résumera ces règles d'utilisation.
3. La Commission de l'enseignement de l'Unil a mis en place un groupe de travail sur le plagiat, qui cherche à harmoniser les pratiques et les règlements. L'utilisation de logiciel de détection de similitude, la mise en place de comité au niveau des facultés pour traiter des cas de plagiats, sont par exemple des solutions envisagées. Au niveau des évaluations des enseignements, le CSE a transmis des données agrégées qui permettent de voir où sont les forces et faiblesses au niveau des facultés et au niveau de l'Unil. Des informations

supplémentaires à ce sujet seront disponibles dans la prochaine newsletter.

4. La prochaine édition de la newsletter sera publiée avant Noël. Elle comprendra une nouvelle rubrique réservée aux communications de l'ingénieur pédagogique.
5. La journée de l'enseignement aura lieu le 17 janvier à Morges. Le délai d'inscription est passé, mais il manque encore beaucoup d'inscrits. Les personnes qui ne pourront pas être présentes doivent s'annoncer. L'objectif de la journée sera de coordonner les contenus des cours de bachelor, ainsi que de développer les compétences transversales qui y sont acquises. Une rencontre avec le Vice-Rectrice Chaperon a eu lieu afin de discuter d'ajouter une semaine intercalaire au semestre d'automne, ce qui permettrait de changer le rythme de ce semestre. Il faut attendre le feu vert de la Direction.

5 - Communications de la Recherche

1. FINV 2014 : le montant des demandes totalisait 616'613.- CHF ; mais seuls 370'000.- CHF ont été accordés. Il y aura donc un FINV 2014b. La répartition des fonds est la suivante : 83'210.- CHF de FINV I (matching funds) ; 175'707.- CHF de FINV II (enseignement et investissement) ; 74'390.- CHF de FINV III (*seed funding*) ; 20'000.- de FINV IV (projets internationaux) ; 26'770.- à 36'000.- CHF de FINV V (colloques).
2. Le bureau de la Fondation Herbette a accepté de suivre les recommandations de la commission des FBM et FGSE. Les notifications d'acceptation seront envoyées d'ici à mi-décembre.
3. Auto-évaluation : le **vice-doyen Verrecchia** adresse ses remerciements pour les nombreuses réponses aux questionnaires d'auto-évaluation. Le taux de réponse par corps est assez exceptionnel, avec respectivement 50% et 55% de réponses parmi les étudiants de bachelor et de master, 68% de réponses parmi les membres du PAT, 78% de réponses pour le corps enseignant, et 43% de réponses pour le corps intermédiaire. Ce dernier chiffre peut s'expliquer par le fait que les questionnaires étaient rédigés en français, alors qu'un grand nombre de doctorants sont anglophones. Le taux de satisfaction est de 88%.

Les deux experts issus de la liste proposée par la faculté et désignés par la Direction sont la prof. Denise Pumain de l'Université de Paris 1 et le prof. André Strasser de l'Université de Fribourg, et les deux experts proposés par la COVER sont le prof. Charles Solà de l'Université UAB, et la prof. Anne Heldenberg de l'Université de Mons en Belgique. Tous sont francophones, comme requis par la Direction. Au niveau du calendrier, la collecte des données se terminera fin-janvier, le rapport sera rédigé d'ici au 10 mars pour sa validation et la présentation du plan de développement au Conseil de Faculté du 20 mars. Les experts visiteront la faculté le 5, 6 et 7 mai 2014.

4. Doctorats. Les documents ont bien été diffusés et les doctorants viennent à présent avec les formulaires signés. Les premiers rapports de suivi de thèse sont attendus. Rappel : il faut désigner le rapporteur lors de l'inscription en thèse. La BCU demande qu'un troisième volume de chaque thèse soit conservé en format papier et relié. Le règlement devra donc être revu. La commission de la relève a édité une charte des doctorants, qui sera notamment distribuée lors des Doctoriales.
5. Les Doctoriales auront lieu le 13 décembre. Le thème, proposé par la FGSE, est « Biosphère : la société globale en mouvement ». Nathalie Chèvre sera *keynote speaker*.
6. Annonces :
 - Le Swiss Geosciences Meeting a été un grand succès. Merci aux organisateurs et conférenciers.
 - Mystères de l'Unil : les thèmes de cette année tournent autour de « voyage intérieur, du

visible et de l'invisible, de l'intériorité et de l'extériorité ». Il n'y a pas d'informations plus précises en ce moment.

SERVAL : les domiciliations auprès des instituts seront validées pour le printemps. Les instituts de 2013 ne seront pas présents sur SERVAL. Les nouveaux y seront dès le 1^{er} janvier 2014.

6 - Communication des représentants de la FGSE au Conseil de l'Unil

Le Doyen signale qu'il y a toujours un siège professoral vacant. Aucune élection complémentaire n'ayant été organisée en l'absence de Rémy Freymond, la candidature de Jean-Luc Epard n'a pas pu être votée. En cas d'absence prolongée de Monsieur Freymond, **Le Doyen** organisera une élection. Une séance ayant eu lieu le 5 décembre, il cède la parole à Benjamin Rudaz, membre du bureau et secrétaire du CUNIL.

Benjamin Rudaz explique que cette séance a porté sur les compositions des commissions législative et des finances. La communication la plus importante de la Direction concerne le budget, qui sera sans doute de 449'000'000.-, en hausse de 5% par rapport à l'année précédente. La commission législative travaillera sur les règles d'engagement des MA et MER, ainsi que de l'appartenance des MER au corps intermédiaire ou professoral.

7 - Information sur les règlements et plans d'études du Bachelor en géosciences et environnement

Le vice-doyen Véron explique que l'École a approuvé la structure et le contenu général du nouveau cursus la semaine précédente. Il souhaite que le CF identifie et informe l'École des points qu'il voudrait voir rediscuter en son sein.

Au niveau de la première année, le but était de créer une année commune à tous les étudiants, afin qu'ils n'aient pas à choisir une orientation avant le début de leur cursus. La solution envisagée est que tous les cours du premier semestre soient communs, et qu'un certain nombre de cours soient également communs à deux ou trois orientations au second semestre.

Il a fallu créer des modules suffisamment importants, car leur taille affecte les conditions de réussite des étudiants. Il était important que les étudiants intéressés par les sciences humaines ne soient pas trop pénalisés par des enseignements de sciences naturelles, et inversement. La taille des modules diminuera dès la deuxième partie du BA, notamment pour augmenter les exigences. Dans la deuxième partie, il y aura toujours trois orientations et des sous-orientations. Il y aura moins de cours de 1 ou 2 crédits, ce qui réduit le nombre d'examens. Il y aura également moins de choix et d'offres de cours, il ne sera plus possible de choisir si on suit un enseignement en deuxième ou en troisième année. Cela permet d'éviter les redondances dans les cours, les étudiants y participant ayant désormais tous les mêmes acquis. Un système plus rigide permet aussi d'avoir un meilleur arbre de connaissance, en créant des passages obligés pour les étudiants et en facilitant la lisibilité des études. Un mémoire représentant un module sera à faire dans chacune des orientations, ce qui est cohérent avec l'objectif d'autonomiser les étudiants.

Il sera nécessaire d'analyser les liens entre les cours et les objectifs du cursus qui ont été formulés. Cela permettra de mieux savoir quelles sont les compétences transversales apportées par chaque cours.

Des changements seront proposés dans le règlement BSc. **Le vice-doyen Véron** donne la parole à **Magali Pétermann-Glaus**, qui présente les changements les plus importants relatifs à la nouvelle structure du plan d'études de la première année. Les conditions de réussite seront modifiées dans les trois modules de l'année propédeutique. Pour les rattrapages, les étudiants ne présenteront que les examens pour lesquels ils auront eu une note négative, ou les autres s'ils le souhaitent. Seules les

notes de la deuxième tentative seront conservées. Si un étudiant réussit deux modules sur trois et que celui qu'il doit refaire n'est pas donné en automne, il pourra passer en deuxième partie de BA en conditionnelle sur préavis du bureau de l'École, qui déterminera quels cours l'étudiant peut suivre. Cela est également valable pour les étudiants manquant un module du semestre de printemps. Les crédits anticipés ne seront validés que si l'année propédeutique est réussie.

Le choix de l'orientation se fait à la fin de la première année. Si au cours de la première année, un étudiant a suivi des cours de proto-orientation, mais qu'il décide de finalement s'orienter vers une autre orientation, cela est possible à condition qu'il compense les cours manqués.

L'inscription aux enseignements entrainera automatiquement l'inscription aux épreuves correspondantes, ce qui évitera les nombreux oublis.

Les conditions de réussite de la deuxième partie du BA sont les mêmes que pour l'année propédeutique : l'étudiant peut conserver toutes les notes égales ou supérieures à quatre. Seules les notes de la deuxième tentative sont conservées.

Avec l'inscription automatique, les étudiants devront passer l'examen immédiatement après le semestre, sauf s'ils présentent un certificat médical permettant d'obtenir un retrait de l'examen et une inscription pour la session ou l'année suivante.

Des dispositions transitoires seront également mises en œuvre pour les étudiants de deuxième année en 2014, qui seront basculés dans le nouveau plan d'études. Les étudiants soumis au nouveau règlement sont ceux qui commenceront leur première ou deuxième année en 2014.

8 - Préavis sur le plan d'études du Master en biogéosciences

Le vice-doyen Véron rappelle que ce Master étant commun avec l'Université de Neuchâtel, le CF ne peut que transmettre un préavis au Triangle Azur. La plupart des modifications sont des ajustements liés à la retraite du prof. Gobat à l'UNINE. Il faudra notamment des charges de cours avant qu'il ne soit remplacé. Le module 6 est dorénavant à choix, ce qui signifie que l'évaluation se fait à crédits et non plus par moyenne pondérée. Le Conseil de l'École a donné un préavis favorable à l'unanimité.

Benjamin Rudaz demande une clarification à propos du mode d'évaluation. Ce dernier ne change pas, seule la mise en forme a été modifiée. Le but est de bien montrer que les examens sont regroupés.

Le CF donne un préavis favorable au plan d'études sur le Master en biogéosciences par 16 voix pour et 4 abstentions.

9 - Rapport de la commission de présentation sur la nomination d'un prof. ad personam (A. Meibom) – traité de manière confidentielle

Le Doyen annonce que l'objectif initial de cette nomination était de donner un moyen facilité au prof. Anders Meibom, professeur à l'EPFL, d'avoir accès à Géopolis, où se trouvent son laboratoire NanoSIMS et certains de ses collaborateurs. La commission a relevé que le prof. Meibom est très impliqué dans son laboratoire, ainsi que dans divers enseignements, en participant notamment au cours de base de géologie donné par Lukas Baumgartner à l'EPFL. Il existe en outre un potentiel de collaboration avec lui. Le statut de professeur ad personam lui permettrait de s'investir davantage dans la FGSE. Il serait rattaché à l'ISTE.

Le CF accepte les conclusions du rapport par 18 voix favorables et 2 abstentions.

Par ailleurs, le CF souhaite par 19 voix favorables et 1 voix contre, que le Doyen demande à la Direction que le prof. Meibom soit informé que la faculté attend qu'il mentionne expressément sa double affiliation dans ses publications.

10 - Information sur l'ouverture d'un poste de MA en chimie organique et pollution de l'eau

Le poste sera ouvert à l'IDYST, sous la supervision du prof. Torsten Vennemann. Le décanat a décidé de constituer une commission plus large que celle de trois membres requise par la directive de la Direction. Elle sera composée du Doyen François Bussy (Président) et de Stuart Lane, Torsten Vennemann, Benita Putlitz, Caroline Hostettler (représentante des étudiants), le prof. Rik I.L. Eggen (Eawag, Dübendorf) et la prof. Paola Verlicchi (Ferrara). La commission se réunira en janvier, les auditions auront lieu en février-mars pour une entrée en fonction en mai.

11 - Composition d'une commission de présentation pour un poste en télédétection

Ce poste sera rattaché à l'IDYST. Son profil a été prédéfini par Stuart Lane, directeur de l'IDYST et les professeurs de cet institut. Les experts externes ont été sélectionnés par le décanat sur la base de noms proposés par S. Lane et M. Kanevski. L'IDYST a décidé de donner la priorité à une ligne méthodologique plutôt que thématique. Il s'agira de recruter quelqu'un aussi complémentaire que possible des autres membres de la faculté.

A propos de l'expert externe proposé par **Stuart Lane**, ce dernier précise qu'il connaît le prof. Oppenheimer, qui est réputé pour son travail d'utilisation de la télédétection et a dirigé un programme de master en *Environment remote sensing*. Il comprend bien les enjeux de l'application des méthodes et pourra s'assurer que le candidat puisse s'intégrer au sein de la faculté. Mikhail Kanevski explique pour sa part que le prof. Lasaponara travaille exactement dans ce domaine et est très connue.

Emmanuel Reynard relève que la proposition de composition n'inclut pas de représentant professoral des sciences humaines. Le Doyen demandera à Céline Rozenblat si elle accepte de participer à la commission.

La composition suivante est soumise au vote :

Président : Prof. François Bussy, Doyen

Membres : Prof. Stuart Lane, Directeur IDYST

Prof. Mikhail Kanevski, IDYST

Prof. A. Guisan, IDYST

Prof. Niklas Linde, ISTE

Prof. Céline Rozenblat, IGD

Dr Marj Tonini, PAT IDYST

Dr Marc-Henri Derron, MER ISTE

Mme Marie Boillat (étu, MSc géographie physique)

Prof. Rosa Lasaponara, CNR-IMAA (Institute of Methodologies for Environmental Analysis), Italie

Prof. Clive Oppenheimer, Cambridge University.

Le CF préavise favorablement sur cette proposition de composition par 13 oui, 0 non et 3 abstentions.

12 - Demande de congé scientifique (D. Bourg)

Le prof. Dominique Bourg demande un congé scientifique durant le semestre d'automne 2014 pour écrire un livre avec son collègue américain le prof. Kerry Whiteside. Il remplit tous les critères pour obtenir un congé, mais comme il est directeur-adjoint de l'IGD, le directeur E. Reynard souligne dans sa lettre de soutien qu'il faudra procéder à son remplacement durant le semestre d'automne 2014.

La demande de congé est acceptée par 15 voix favorables et 1 abstention.

13 - Divers, interpellations et propositions

David Aleman Valedo demande s'il est possible que le décanat obtienne du CSE les résultats

détaillés de chaque cours évalué dans la faculté. **Le Doyen** explique que le règlement stipule que seuls les enseignants concernés reçoivent ces données et que la Direction s'oppose à toute forme de diffusion de ces dernières. Cependant, le CSE peut intervenir de manière privée auprès de l'enseignant s'il identifie un gros problème. **Benjamin Rudaz** estime que ce dossier est frustrant pour les étudiants, qui ne reçoivent aucun feedback sur leurs évaluations. Il ajoute qu'une transparence parfaite serait tout de même problématique. **Stuart Lane** remarque que ce système d'évaluation est de toute façon imparfait. Il porte sur les enseignements, mais ne porte que sur les cours, l'évaluation ayant lieu avant les examens.

David Aleman Valedo demande à ce que le problème soit alors réglé en amont, en s'assurant des compétences d'enseignants au moment du recrutement. **Le Doyen** explique que les candidats doivent fournir des lettres de recommandation, en plus de leur leçon publique, qui est souvent déjà révélatrice. Les qualités d'enseignant des candidats sont mieux prises en compte dans les commissions de présentation aujourd'hui que par le passé, où les compétences de recherche étaient largement privilégiées.

Le Doyen remercie les membres du Conseil et lève la séance à 18h30. La prochaine aura lieu le 30 janvier 2014 à 15h15.

François Bussy
Doyen